



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Cayenne, le 16 avril 2020

Mesdames et Messieurs les inspecteurs
du second degré

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du second degré

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

Continuité pédagogique 2nd degré

En premier lieu, nous tenons à vous assurer de tout notre soutien dans cette période difficile. Nous connaissons votre attachement à la réussite des élèves et ne doutons ni de votre volonté ni de votre capacité à mettre en œuvre la continuité pédagogique voulue par le ministère de l'Éducation Nationale.

Principes et mise en œuvre :

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre les élèves et les enseignants. Ainsi, le lien avec l'établissement et les apprentissages doit être maintenu sous différentes formes. Il est important que chaque élève, qu'il ait connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

Nous attirons votre attention sur les points de vigilance suivants :

1- le maintien d'une communication active de la communauté éducative : les outils habituels (ENT, mails, ...) sont à privilégier. Il convient d'ailleurs, néanmoins, de s'assurer que toutes les familles pourront bien avoir accès à ces informations. Une concertation de l'équipe éducative doit permettre d'harmoniser les outils de communication élèves / professeurs, afin de faciliter leur appropriation par les élèves. Une mise à disposition des documents en version papier est organisée par les établissements pour ceux qui n'ont pas accès aux ressources numériques.

2- Continuité pédagogique des apprentissages pour les élèves : les enseignants choisissent leur stratégie pédagogique; ils peuvent suivre leur progression en transmettant aux élèves ou initier un travail différent, comme travailler sur les compétences en lien avec la recherche documentaire, la réalisation d'un exposé, ...

3- La progressivité des apprentissages : les élèves devront mettre en œuvre les activités en autonomie, il est donc important de porter une attention particulière à la progressivité de la difficulté des activités qui seront proposées aux élèves et de veiller à coordonner ces activités au sein de l'équipe éducative. Il est important également de pouvoir suivre et organiser le travail des élèves (organisation du travail de l'élève sur la semaine, tableau de suivi, exercices à corriger, ...), et de placer les élèves en condition de réussite dans ce contexte particulier d'apprentissages.

4- Vigilance sur la nécessaire poursuite de l'évaluation des élèves : Il est possible de mettre en place des évaluations en distanciel avec les élèves. De plus, il est important de poursuivre la préparation des élèves aux différentes certifications et aux différents examens.

Accompagnement :

Les inspecteurs disciplinaires sont sollicités dans le cadre de l'accompagnement des équipes. En outre, ils communiqueront avec les enseignants et les établissements afin de répondre aux questionnements et difficultés (en lien avec la mise en oeuvre des examens ou aux difficultés liées aux PFMP, par exemple).

Nous vous invitons également à consulter les sites académiques ainsi que le site de la DANE, qui présentent des ressources et des aides pour la mise en place d'outils de travail collaboratif.

Les liens suivants donnent accès à des ressources :

- La page Eduscol dédiée à la continuité pédagogique : <https://eduscol.education.fr/cid149909/continuite-pedagogique.html>
- Le CNED met à disposition des académies des parcours ou des classes virtuelles via les adresses suivantes : <https://college.cned.fr> ; <https://lycee.cned.fr>
- Des outils pour enseigner à distance :
 - EDU_NU mars 2020 : https://eduscol.education.fr/numerique/edunum-ressources/lettre_edunum-ressources-08?_authenticator=a8a52a95ee6a65a44f2cd0a1b8b519ad092648d3

Enfin, de nombreux éditeurs et des plateformes de cours en ligne mettent à disposition des ressources gratuitement.

Soyez assurés de tout notre soutien en cette période exceptionnelle et difficile.